



## COMMUNIQUE DE PRESSE

15 Novembre 2016

### REUNION DES GOUVERNEURS DE BANK AL-MAGRIB (BAM) ET DE LA BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE<sup>1</sup> (BEAC)

Le lundi 14 novembre 2016, s'est tenue au siège de Bank Al-Maghrib à Rabat, une réunion entre Monsieur Abdellatif JOUAHRI, Gouverneur de BAM, et Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la BEAC et Président de la COBAC en présence des experts appartenant aux deux Institutions.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la tradition des réunions bilatérales de haut niveau entre les deux banques centrales, a permis aux deux Gouverneurs, d'examiner les possibilités de renforcement et d'approfondissement des liens de coopération et de partenariat privilégiés existant entre les deux Institutions. Les domaines de coopération abordés lors de cette rencontre sont notamment la supervision bancaire, la surveillance macro-prudentielle, la conduite de la politique monétaire, la gestion des réserves de change, l'audit et la gestion des risques, le référentiel comptable, la politique des ressources humaines, la planification stratégique et le programme de coopération entre les deux Institutions.

Les deux Gouverneurs ont également à cette occasion échangé autour des évolutions récentes et des perspectives de la situation économique et financière dans l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale d'un côté et au Maroc de l'autre.

Aux termes de ces échanges, les Gouverneurs JOUAHRI et ABAGA NCHAMA ont procédé à la signature de la convention révisée relative à la coopération en matière de contrôle bancaire, d'échange d'informations et de coopération générale. Cette convention renforce la coopération notamment en matière de contrôle sur place des établissements transfrontaliers, consacre l'institution des collèges de superviseurs des groupes bancaires soumis à leurs contrôles respectifs et introduit la coordination en matière de traitement des difficultés de ces établissements et de résolution de crise.

---

<sup>1</sup> La Banque des Etats de l'Afrique Centrale, BEAC, est l'Institut d'Emission des six Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale à savoir le Cameroun, le Congo, la Guinée Equatoriale, la République de Centrafrique et le Tchad.